
Norme internationale



4243

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Champ d'image enregistré et enregistrement sonore photographique sur les copies d'exploitation sur film cinématographique de 16 mm — Emplacement et dimensions

Cinematography — Picture image area and photographic sound record on 16 mm motion-picture release prints — Positions and dimensions

Première édition — 1979-12-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4243:1979](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/belcbbea-0492-441a-95cf-6919c9f38f25/iso-4243-1979>

CDU 778.55.068 : 778.534.45 : 771.531.352

Réf. n° : ISO 4243-1979 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique, film cinématographique 16 mm, copie d'exploitation, enregistrement photographique, enregistrement du son, image, position, disposition, dimension.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4243 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1978.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

[ISO 4243:1979](#)

Afrique du Sud, Rép. d'	Egypte, Rép. arabe d'	Pologne
Allemagne, R. F.	Espagne	Roumanie
Australie	France	Royaume-Uni
Autriche	Irlande	Suède
Belgique	Italie	Suisse
Canada	Japon	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Mexique	URSS
Danemark	Pays-Bas	Yougoslavie

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

USA

Cinématographie — Champ d'image enregistré et enregistrement sonore photographique sur les copies d'exploitation sur film cinématographique de 16 mm — Emplacement et dimensions

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale spécifie la position, les dimensions et l'emplacement de l'image et de l'enregistrement sonore photographique sur les copies d'exploitation sur film cinématographique de 16 mm.

1.2 Elle spécifie aussi la largeur et la position latérale du faisceau de lecture de l'enregistrement sonore et le décalage entre ce dernier et le cadre d'image correspondant.

2 Références

ISO 25, *Cinématographie — Emploi du film cinématographique 16 mm dans la caméra — Spécifications.*

ISO 26, *Cinématographie — Utilisation du film 16 mm dans le projecteur pour la projection frontale directe — Spécifications.*

ISO 69, *Cinématographie — Films cinématographiques de 16 mm vierges — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 71, *Cinématographie — Enregistrement sonore photographique négatif 16 mm sur film cinématographique de 16 mm, 35/16 mm et 35/32 mm — Emplacement et dimensions.*

ISO 359, *Cinématographie — Champ d'image projetable des copies d'exploitation sur film cinématographique 16 mm — Dimensions et emplacement.*

ISO 466, *Cinématographie — Champ d'image enregistré par la caméra pour film cinématographique 16 mm — Position et dimensions.*

ISO 490, *Cinématographie — Pistes magnétiques et entrefers de têtes magnétiques d'enregistrement pour l'enregistrement du son sur film cinématographique 16 mm perforé sur un bord (Type 1) — Emplacement et largeurs.*

3 Dimensions

3.1 Les dimensions doivent être telles qu'indiquées sur la figure et dans le tableau.

3.2 Les images de l'enregistrement sonore et la fente de lecture doivent former un angle de $90^\circ \pm 5'$ avec le bord de référence du film.

3.3 Les dimensions données s'entendent pour le film de sécurité sans retrait.

4 Décalage image-son

L'enregistrement du son sur le film doit précéder le cadre d'image correspondant dans le sens de défilement du film en projection normale. La distance entre l'axe transversal du cadre d'image et le point correspondant de l'enregistrement sonore doit être de 26 cadres ± 1 cadre et, de préférence, 26 cadres $\pm 0,5$ cadre.

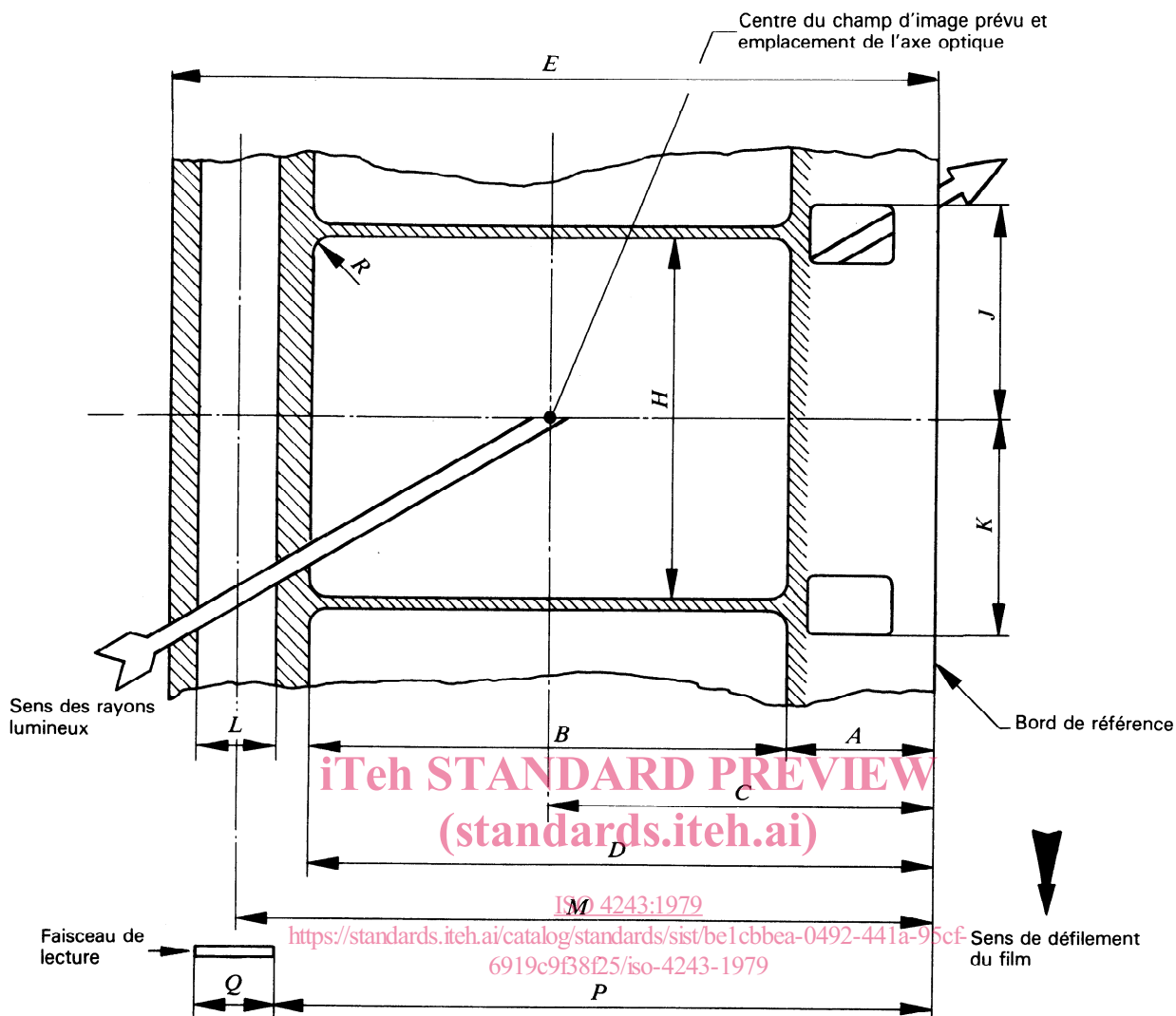
5 Orientation de l'émulsion

L'émulsion des copies d'exploitation sonorisées sur film cinématographique de 16 mm doit, de préférence, être dirigée vers l'objectif du projecteur, lorsque le film est engagé pour la projection frontale directe.

NOTE — La face émulsionnée des copies d'exploitation 16 mm peut être dirigée soit vers l'objectif de projection, soit vers la source lumineuse. La même bobine ne doit pas comporter de séquences dont l'émulsion est orientée différemment. La position doit être indiquée sur la bande amorce départ ou sur le conteneur.

6 Vitesse de lecture

L'enregistrement doit être effectué de manière que l'enregistrement sonore soit reproduit correctement à 24 perforations par seconde [environ 11 m (36 ft) par minute ou 18,3 cm (7,2 in) par seconde]. Cela est équivalent à la vitesse de projection de 24 images par seconde pour le film.



Dimension	mm	in
A max.	2,95	0,116
B min.	10,05	0,396
C nom.	7,98	0,314
D	13,00 ^{+ 0,15} ₀	0,512 ^{+ 0,006} ₀
E réf.	15,95	0,628
H	7,42 ^{+ 0,15} ₀	0,292 ^{+ 0,006} ₀
L ₁ (Voir note 1)	1,52 ^{+ 0,10} _{- 0,03}	0,060 ^{+ 0,004} _{- 0,001}
L ₂ (Voir note 2)	2,03 ± 0,08	0,080 ± 0,003
M (Voir note 3)	14,48 ± 0,08	0,570 ± 0,003
P	13,58 ± 0,03	0,535 ± 0,001
Q	1,80 ± 0,03	0,071 ± 0,001
R max.	0,50	0,020

J = K (nom.)

NOTES

- 1 Pour les enregistrements sonores à amplitude variable et à densité variable avec masque.
- 2 Pour les enregistrements sonores à densité variable.
- 3 Jusqu'à l'axe de l'enregistrement sonore à amplitude variable ou à densité variable.